

§ II- LETTRES, N°250

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°8

A MADAME PIRON, N°8

+  
D.S. Maximin, dans l'Octave de  
N.D. du T.S. Rosaire, 8 Octobre 1861.

Madame,

Que votre nom ait sa place marquée dans mes prières, que je ne puisse penser devant Dieu à la famille qu'il m'a donnée à Privas sans que votre souvenir vienne se joindre aux leurs, c'est chose dont vous ne pourriez ~~fadouter~~ sans faillir à l'amitié que vous m'avez promise en Dieu et c'est chose aussi dont vous ne doutez pas, j'en suis assuré, quelle que soit la longueur du silence que les circonstances m'imposent à votre égard. Vous connaissez les raisons de ce silence. Je ~~ne~~n'ai nulle mission et ne me sens nulle lumière pour travailler, actuellement, au bien de votre âme autrement que par mes prières. Je n'en demeure pas moins entièrement à votre service et toujours disposé à faire pour vous tout ce dont je suis capable, heureux si jamais le bon Dieu me fait la grâce de ne vous être pas inutile et de m'acquitter un peu de tout ce que vous avez fait pour moi et les miens et surtout de tout ce que vous auriez pouvoir faire de plus encore. Peut être un jour, quand la grâce et l'autorité du Sacerdoce m'auront été conférées peut être alors pourrai-je vous servir efficacement. D'ici là permettez moi de demeurer dans un silence qui m'est au moins aussi pénible qu'à vous, mais qui est, je crois, selon la volonté de Dieu.

Cette réserve où je dois me tenir ne m'empêchera pas cependant de vous écrire, toutes les fois que j'en aurai besoin pour quelque raison que ce soit, au



risque de passer à vos yeux pour un égoïste (ce que je ne redoute guère, à la vérité); et je désire vivement qu'il demeure convenu entre nous que vous agirez de même à mon égard.

Je viens donc vous consulter pour une affaire qui m'embarasse et sans sur laquelle vous êtes à même de juger mieux que personne. À mon retour de Barèges j'ai passé par Bordeaux, à notre Couvent, où j'avais permission de passer 3 jours, les 14, 15 et 16 aout J'y ai vu Eugène, vous le savez sans doute et sa vue m'a été bien agréable Je le trouve bien changé à son avantage et je crois que s'il pouvait trouver la paix et l'asile d'un mariage solidement chrétien il serait à la veille d'un retour ~~seul~~ sérieux et définitif. J'y ai vu aussi la plupart des membres de ma famille. Ma bonne et vieille mère a voulu mon portrait; il a fallu la satisfaire. Ce portrait en photographie, est de la grandeur de celui ~~de~~ de Melle L. ~~que j'ai~~ ~~e~~ se trouve dans la petite chambre, dans le petit oratoire de Madame de S. Germain. Chaque membre de la famille en a voulu. Mon frère Honoré a de plus l'intention d'en offrir un à Madame de S. Germain. Il m'en a parlé; j'ai la permission, il me reste une dernière difficulté et c'est à ce sujet que je viens vous consulter. Je crains que cet envoi, s'il est connu à Privas et il le sera tot ou tard, ne surprenne et ne fasse parler. Si mon portrait est vu chez Madame de S. Germain, cela ne manquera pas de raviver tous les souvenirs du passé et de provoquer des rapprochements fâcheux peut être entre ma vocation actuelle et mes rêves d'autrefois. Une seule chose me rassure, c'est la manière avantageuse dont toute cette affaire a été en tout temps accueillie à Privas. Je n'y'ai jamais rencontré à ce sujet que respect, estime et sympathie. Cela ne me rassure pas pleinement toutefois et je désire savoir de vous sans détour si au point de vue de la gloire de Dieu et du bien des âmes, les seules choses que nous devons chercher en ce monde, si l'envoi que projète mon frère, ne pourrait pas avoir de fâcheuses conséquences. Il est bien entendu que vous n'en soufflez mot à M. ni à Mad. de S. Germain jusqu'à que cette question soit entièrement vidée; afin que si nous renonçons à ce projet, elle n'ait pas de regrets à concevoir.

J'attends donc votre lettre pour autoriser mon frère à cet envoi qu'il fera peut être par l'entremise d'Eugène, si Eugène va cet hiver à Privas.

Pour ces mêmes motifs je n'écris rien dans cette lettre à l'adresse de Mad. de S. G. D'ailleurs



elle me doit une réponse à deux lettres précédentes; veuillez le lui insinuer doucement et l'inviter à m'écrire, ne serait-ce que quelques lignes? Je crains de l'avoir un peu fâchée dans ma dernière lettre, en lui exprimant quelque déplaisir de ce qu'elle avait tout raconté et tout montré au R.P. Jésuite qui a prêché le carême à Privas. Je désirerais que ces choses fussent laissées dans l'oubli ou plutôt dans le souvenir de nos coeurs. Tout le monde n'est pas à même de les comprendre et de les sentir et il ne suffit pas pour cela d'être un bon prêtre. D'ailleurs à quoi bon? Ce sont des grâces de Dieu dont je ne puis me souvenir sans me sentir rempli de reconnaissance mais que je n'oserais raconter si souvent de peur de les voir s'évaporer comme un parfum que l'on expose à l'air.

Informez-vous, je vous prie, si cela lui a fait quelque peine.

A Dieu, Madame et ma Soeur en Dieu. Je recommande à vos bonnes prières ~~ent~~ plusieurs ~~intention~~s entr'autres la conversion déjà commencée d'un Monsieur que j'aime beaucoup, et la guérison de notre bien aimé Père Lacordaire qui est très-malade.

Mes respects à Monsieur Piron et quelques nouvelles je vous prie de toute votre famille que je n'oublie pas devant Dieu.

Tout à vous en Jésus et Marie,

Votre frère,

fr. Jean-Jos. Lataste  
des ff. P.P.

